

Conseillère ou conseiller en prévention – Risques liés aux rayonnements (26013-75073)

Prolongation de la période d'affichage jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Joignez-vous à l'INRS

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) est un établissement universitaire à l'échelle humaine, dédiée à la recherche et à la formation aux cycles supérieurs. Nos 700 employé.e.s ont à cœur de soutenir l'innovation et l'excellence depuis 1969, dans un environnement de travail dynamique et multidisciplinaire.

Vous cherchez un emploi porteur de sens? Vous souhaitez faire la différence? Rejoignez un établissement qui se démarque.

Au sein de l'équipe du Service des ressources humaines, vous contribuerez à la mission de formation et de recherche d'une institution unique dont les activités scientifiques sont entièrement dirigées vers des enjeux stratégiques pour le développement de la société québécoise.

Votre rôle

Vous exercerez un rôle conseil sur tous les aspects de la santé et de la sécurité au travail. Vous contribuerez au maintien d'un environnement sain et sécuritaire pour la communauté universitaire. Vous fournirez des services reliés à la prévention, au suivi, et à l'application des lois, règlements et documents normatifs en matière de santé et sécurité au travail.

Vos responsabilités

Plus spécifiquement, vous assumerez les tâches et responsabilités suivantes :

Santé et sécurité au travail

- Agir à titre de personne-ressource auprès des gestionnaires, des professeur.e.s, du personnel de recherche, du personnel de métiers et des étudiant.e.s pour toutes questions relatives à la santé et la sécurité.
- Fournir un support-conseil et des services en matière de prévention des accidents et des maladies professionnelles, conseiller et assister les centres et services (ressources matérielles, etc) dans l'élaboration, l'implantation de programmes institutionnels ainsi que dans la réalisation de leurs objectifs en matière de santé et sécurité au travail.
- Participer à l'élaboration des documents normatifs en matière de santé et de sécurité au travail (dont les programmes de sécurité machine, de cadenassage, d'espace clos, de travail en hauteur, de travail à chaud, d'amiante, etc.) et en assurer la promotion et la diffusion auprès des centres et services.
- Organiser des activités d'information, de sensibilisation, de formation, de prévention sur divers aspects de la santé et de la sécurité au travail.

- Assurer une inspection régulière des milieux de travail (laboratoires, salles mécaniques, ateliers, etc) et mettre en place des correctifs, s'il y a lieu, afin d'éliminer tout risque pour la sécurité ou pour la santé des employé.e.s ou des étudiant.e.s.
- En collaboration avec les gestionnaires concerné.e.s, organiser les rencontres d'intervention, procéder aux enquêtes et formuler les recommandations appropriées en regard des lois et règlements et des politiques en vigueur à l'INRS.
- Agir à titre de mandataire de l'INRS auprès d'agences gouvernementales en fonction des responsabilités attribuées.
- Participer sur demande aux réunions et aux activités des comités de santé et sécurité locaux et assurer un suivi sur les recommandations formulées.
- Participer à divers comités, groupes de travail ou réunions.
- Rédiger différents programmes, rapports et manuels de gestion, en assurer leur archivage.

Risques reliés aux rayonnements ionisants et non-ionisants

- Agir à titre de responsable de la radioprotection (RRP/RSO) institutionnelle conformément aux règlements de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) et assurer la gestion des déchets radioactifs.
- Agir à titre de responsable de la sécurité laser (LSO) institutionnelle conformément aux normes et règles applicables.
- Exercer un rôle conseil, donner des avis en matière de radioprotection et de sécurité laser et apporter un soutien à toutes les personnes autorisées à exercer des activités impliquant des risques de rayonnements ionisants et non-ionisants.
- Assurer la responsabilité de la gestion et de la surveillance des programmes de prévention relatifs au matériel radioactif, aux lasers et aux dispositifs émettant des champs magnétiques, notamment en veillant au respect de toutes les lois et réglementations municipales, provinciales et fédérales.
- Planifier et effectuer l'inspection des installations de recherche de l'INRS afin de s'assurer de la conformité aux exigences gouvernementales et aux conditions de permis. Émettre les recommandations et en assurer le suivi.
- Organiser des activités d'information, de sensibilisation, de formation et de prévention sur les risques spécifiques aux rayonnements.
- Agir à titre de personne-ressource en risque de rayonnement auprès du comité des mesures d'urgence et lors de projets d'aménagement.
- Accomplir temporairement les tâches d'un poste connexe ou inférieur, lorsque requis. La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne salariée occupant ce poste. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur l'évaluation.

Profil recherché

Scolarité

- Détenir un diplôme de premier cycle en sciences (physique, chimie,) ou dans un domaine pertinent aux fonctions du poste, jumelé à une expérience pertinente en santé et sécurité au travail.
- Un diplôme de maîtrise en recherche dans un domaine pertinent aux activités du poste un atout.

Expérience

- Posséder trois (3) années d'expérience pertinente.

Compétences et autres habiletés

- Très bonne connaissance des lois, de la réglementation applicable et de l'évolution de la jurisprudence en matière de santé et sécurité du travail.
- Communique de manière claire et structurée;
- Habiletés relationnelles, sens de l'écoute, tact et discrétion;
- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Capacité d'influence dans son rôle conseil;
- Planification et organisation, capacité à gérer plusieurs dossiers à la fois tout en maintenant un travail de qualité;
- Excellente communication écrite et verbale;
- Habiletés rédactionnelles démontrées;
- Bon jugement et objectivité.

Milieu inclusif

L'INRS valorise la diversité, reconnaît son rôle d'agent de changement et veille à garantir un milieu inclusif pour tous et pour toutes. Ainsi, l'INRS encourage les personnes autochtones, les femmes, les personnes de minorités visibles et ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature, et ce, conformément aux programmes d'accès à l'égalité en emploi et d'équité en matière d'emploi auxquels il souscrit.

Il est à noter que les procédures et outils de sélection peuvent être adaptés selon les besoins présentés. Si vous prévoyez avoir besoin de mesures d'adaptation, ou pour toutes questions relatives à l'équité, la diversité et l'inclusion à l'INRS, veuillez vous adresser, en toute confidentialité, à edi@inrs.ca.

Informations supplémentaires

Prolongation de l'affichage du 14 avril 2026 au 27 mai 2026 (interne et externe)

Poste régulier relevant du coordonnateur en santé et sécurité au travail au Service des ressources humaines à Laval.

Poste à temps complet à raison de 35 heures par semaine. Horaire de travail, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

La personne sera basée à notre site de Laval et peut être appelée à effectuer des déplacements fréquents à Varennes et dans les autres centres de l'INRS.

Conformément à l'échelle salariale classe 12, le salaire de conseiller.ère en prévention peut varier entre 32,61 \$ et 58,88 \$ de l'heure selon l'expérience et la formation. Ce poste est couvert par la convention collective du Syndicat des employés de soutien de l'INRS-Institut Armand-Frappier, section locale 1733 du S.C.F.P.

Afin de vous assurer de recevoir nos courriels, nous recommandons d'ajouter le courriel recrutement@inrs.ca à la liste des expéditeurs approuvés de votre outil de messagerie. Nous vous suggérons également de vérifier votre boîte de courrier indésirable.

Si vous rencontrez des difficultés avec le dépôt de votre candidature, contactez support@workland.com